

Lettre d'infos

Jeudi 7 octobre 2021



Edito

Souad OUASMI
Adjointe au Maire,
déléguée aux
conseils de quartier

La crise sanitaire que nous traversons a conduit dans le désarroi les plus vulnérables d'entre nous. C'est pourquoi la Ville, au-delà de toutes les mesures concrètes d'accompagnement, a souhaité poursuivre autant que possible les échanges avec les citoyens et créer toutes les occasions de recueillir leur parole tout au long de cette période. L'enquête « Vénissiens, la parole est à vous ! » administrée entre le 15 février et le 28 mars a permis aux habitants à la fois de manifester leur attachement aux conseils de quartier, de faire connaître leur envie de s'engager dans des dispositifs de participation et de nous inviter à communiquer encore plus sur les dispositifs de signalements comme le CLIC (Ville), et Toodego (Métropole). La période que nous traversons montre également la complémentarité forte entre les rencontres « en présentiel » et l'outil numérique, ce qui a largement facilité l'organisation des élections des délégués de quartier dans un contexte contraint, en permettant pour la première fois aux candidats de se présenter en ligne et aux habitants de voter pour les représentants de leur choix. 159 habitants ont ainsi franchi le pas soit 30 de plus qu'en 2017. Au terme du scrutin, 139 ont été élus par les Vénissiens. La diversité, la qualité des profils des candidats et leur motivation sont des ingrédients précieux pour poursuivre la dynamique de participation citoyenne.

Dans ce contexte, les assemblées générales des conseils de quartier étaient fortement attendues. Elles ont permis de mettre en lumière les nouveaux délégués de quartier, les projets en cours et de donner, nous l'espérons, envie à tous les Vénissiens de s'intéresser à la vie locale et aux grands projets comme le futur tram T10 et la Zone à Faible Emission. Alors, à nouveau, « Vénissiens, la parole est à vous ! »



Le mot du président

Yannick BUSTOS
Président du conseil de quartier

Permanences les 3^e mercredis de chaque mois à 18h
Restaurant scolaire Gabriel Péri
1 rue Prosper Alfaric

Je remercie tous les habitants qui ont participé très nombreux à cette assemblée générale. Les nouveaux délégués de quartier ont fait de la question des transports en commun, une priorité à la fois en s'impliquant dans le cadre de la concertation sur le TRAM T10 et en interpellant dès à présent le Sytral au sujet de de la ligne 93 pour augmenter sa fréquence et améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Perspectives 2021-2022

Le vivre ensemble et la qualité du lien intergénérationnel sont au cœur de la feuille de route des délégués. Plusieurs rencontres pour animer le quartier pourraient être mises en place notamment

lors du carnaval, avec les résidents d'Henri Raynaud ou encore lors de la fête de quartier un peu plus tard dans l'année. Un échange avec le Centre d'Action Médico-sociale Rosa Parks est également à l'agenda afin de faire connaître cette structure et de prévenir toute forme d'incivilités dont pourraient faire l'objet ses résidents. Le cadre de vie et les problématiques de voirie feront l'objet de visites de quartier en particulier sur les rues Noblemaire, Degeyter, ou encore la rue des Minguettes. Rien de mieux que des constats partagés par les professionnels et les usagers afin de réaliser un diagnostic précis et imaginer ensemble des solutions.

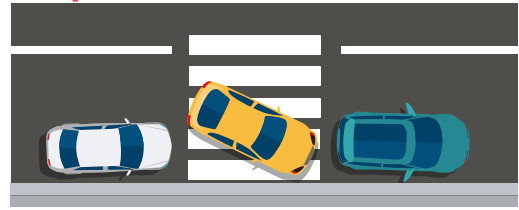
THÈMES MAJEURS ÉVOQUÉS

Les incivilités au cœur des préoccupations

L'assemblée générale a débuté par des échanges autour de problèmes de circulation et de stationnement, notamment rue Pierre Degeyter, aux alentours de l'école Gabriel Péri, et rue des Minguettes. Les automobilistes vont trop vite et se garent n'importe où. Une visite du quartier sera organisée avec les services de la Ville afin de déployer les actions nécessaires. **250 000 € sont prévus dans le budget voirie pour mettre en place des ralentisseurs et des chicanes** afin d'apaiser certains secteurs sur toute la ville. La Ville souhaite ouvrir la réflexion à des projets de sécurisation des entrées et sorties des écoles, en invitant à la réflexion les conseils de quartier et les parents d'élèves.

Certains habitants ont également évoqué les voitures laissées sans droits ni titres qui deviennent des épaves dans le parking privé de la barre ICF des Marronniers. Le bailleur va signaler une dizaine de voitures à la police nationale. **Pour information, 1 200 à 1 300 véhicules sont mis en fourrière chaque année par la police municipale.**

Enfin, des trafics de stupéfiants ont été signalés rue Gabriel Péri. Ce problème majeur qui sévit dans toute la France est également



au cœur des échanges réguliers de la Ville avec la Justice, la police et la Préfecture. Grâce à ce travail partenarial, **40 réseaux sont démantelés chaque année à Vénissieux.**

Une question a été posée en fin d'assemblée générale sur les projets de **construction rue Louis Aulagne**. À partir du printemps prochain, **70 logements en locatif social et 75 stationnements supplémentaires** seront construits ainsi que des logements d'accès à la propriété le long de la rue de la République.

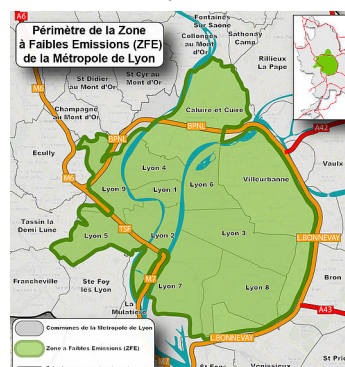
Tram T10



Le nouveau tramway prévu pour 2026 reliera la gare de Vénissieux et le secteur de Gerland en passant par les quartiers Centre et Gabriel Péri. Le T10 fait partie d'une **stratégie métropolitaine visant à relier les villes périphériques de la première couronne entre elles** sans passer par le centre-ville de Lyon. Une concertation préalable a été organisée du 23 août au 23 octobre afin de recueillir les attentes et observations des riverains, usagers, acteurs économiques et associatifs. De nombreux sujets étaient sur la table : l'opportunité du projet, le tracé, les variantes locales, le nombre et le positionnement des stations, l'insertion du tramway dans les quartiers traversés, la connexion du T10 au réseau de transports en commun. Les avis seront additionnés aux études techniques. Lors de l'assemblée générale, les habitants ayant partagé leurs préconisations ont **été invités à les écrire dans les cahiers de concertation** mis à disposition dans les mairies de quartier (Vénissieux et Moulin à Vent) et à l'Hôtel de Ville.

Zone à Faible Emission (ZFE)

La ZFE est un périmètre dans lequel les véhicules anciens et polluants n'ont pas le droit de rouler ou de stationner. C'est **une obligation pour les agglomérations les plus polluantes** dont Lyon fait partie. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air et donc la santé des habitants. La zone s'étend sur la quasi-totalité des arrondissements de Lyon, les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard Laurent Bonnevey et la commune Caluire et Cuire. À partir de l'été 2022, les véhicules diesel qui ont plus de 20 ans et les véhicules essence qui ont plus de 23 ans seront interdits à la circulation dans cette zone. Entre 2023 et 2026, les véhicules classés Crit'Air 4, 3 et enfin 2 seront progressivement interdits à la circulation. **Une phase de concertation a lieu jusqu'au 5 février 2022** afin que les habitants s'expriment sur l'offre de



solutions alternatives, le financement des véhicules propres et les cas de dérogations. Pour les Vénissiens, 29 000 des 38 000 véhicules immatriculés à Vénissieux sont concernés. Pour donner votre avis, rendez-vous sur :

jeparticipe.grandlyon.com

TOP

Standard
7j/7 et 24h/24h
04 72 51 52 53

En cas d'infractions ou de délits,
appelez le 17.

VOIRIE, DÉCHETS, EAU, PROPRIÉTÉ TOODEGO

contactez la Métropole
sur www.toodego.com

SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT SUR L'ESPACE PUBLIC

CLIC

services.demarches.venissieux.fr/clic

CONTACT

04 72 21 43 23 ou 04 72 21 43 11 / conseilsdequartier@ville-venissieux.fr